

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
L'ESSONNE

COMMUNE DE
SOISY SUR ECOLE
(91840)

CANTON DE
MENECY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le quinze janvier à neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Laure CADOT, Maire de la commune.

Etaient présents : Mme CADOT Laure, M. LAGARRIGUE Laurent, M. LEFEVRE Franck, M. DUJARDIN Réginald, Mme RAMAHEFASOLO Nora, M. HAMEL Olivier, M. RUELLÉ Alain, Mme SCHAEFFER Séverine, M. CALVARRO DOMINGUEZ Philippe, M. SCHAFFUSER Patrice, M. BESSON Hervé, Mme HERARD Anne-Sophie.

Absents et excusés : M. LEFEVRE Gérald donne pouvoir à Mme CADOT Laure, Mme LE CORRE Sophie donne pouvoir à M. CALVARRO DOMINGUEZ Philippe, Mme REALI Jeannine donne pouvoir à Mme SCHAEFFER Séverine.

Absents : Aucun

Secrétaire de séance : Madame SCHAEFFER Séverine.

DATE DE
CONVOCATION
11 janvier 2023

DATE D'AFFICHAGE
20 janvier 2023

NOMBRE DE
CONSEILLERS

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 12

VOTANTS : 15

POUVOIRS : 3

DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU SEMEA

Le SEMEA (Syndicat mixte des bassins versants de la rivière École, du ru de la Mare-aux-Évées et de leurs Affluents) exige que soient nommés deux délégués titulaires et un délégué suppléant pour représenter la commune de Soisy-sur-Ecole.

Monsieur Gérald LEFEVRE est délégué titulaire.

Suite à la démission de Mesdames Charlotte HULOT et Ludivine BUSTON, il convient de les remplacer pour représenter la commune de Soisy-sur-Ecole au sein du SEMEA.

M. CALVARRO DOMINGUEZ Philippe est candidat pour un poste de titulaire.

Mme RAMAHEFASOLO Nora est candidate pour un poste de suppléant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Ont obtenu :

M. CALVARRO DOMINGUEZ Philippe = 12 voix pour, 3 voix contre, 0 abstention.

Mme RAMAHEFASOLO Nora = 12 voix pour, 3 voix contre, 0 abstention.

Sont élus pour le SEMEA les personnes suivantes :

Titulaire :

M. CALVARRO DOMINGUEZ Philippe

Suppléant :

Mme RAMAHEFASOLO Nora

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Accusé de réception en préfecture
091-219105996-20230115-2023-02-DE
Date de télétransmission : 20/01/2023
Date de réception préfecture : 20/01/2023



Le Maire,
Laure CADOT